



## Environnement Dhuis et Marne 93

Association agréée de protection de l'environnement, article L.141-1 du code de l'environnement  
à Clichy-sous-Bois, Gagny, Le Raincy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Villemomble  
Association locale d'usagers, article R.121-5 du code de l'urbanisme

### 23 mesures pour une transition écologique au niveau de chaque commune et du territoire Grand Paris Grand Est

- 1- **"Zéro artificialisation des sols"** : principe à inscrire dans les documents d'urbanisme et au futur PLU intercommunal (PLUi). *Nous souhaitons effectivement défendre ce principe, il devra faire l'objet de discussion au sein de l'EPT sur le PLUi.*
- 2- **Sanctuariser les espaces libres et de nature existants**, les jardins en pleine terre, publics et privés ; inscrire un coefficient minimum de pleine terre dans le PLUi ; protéger les Espaces Boisés Classés. *Oui, nous voulons dès à présent et sans attendre le PLUi demander une modification du PLU pour intégrer un coefficient en pleine terre. Pour les espaces boisés classés, nous défendons la sanctuarisation.*
- 3- **Créer de nouveaux espaces verts**, pour atteindre 10m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant : acquérir et végétaliser de nouveaux lieux ; désimperméabiliser les sols ; appliquer le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux dans le PLUi ; réaliser des plantations linéaires en strate basse et en strate arborée ; systématiser la plantation d'arbres et d'arbustes sur les trottoirs ; désasphalter partiellement le réseau de rues pour le revégétaliser ; végétaliser les toitures et les abords de bâtiments ; créer des passages pour la faune à travers les clôtures. *Nous souhaitons engager une revégétalisation de notre ville, désimperméabiliser quand cela est possible, replanter 400 arbres, végétaliser les places et les rues, mettre un pourcentage de végétalisation des toitures dans le PLUi.*  
*Notre projet intègre aussi la création d'un parc de 2 hectares. Par ailleurs, dès le début du projet de 2000 logements sur les carrières de l'Ouest, nous avons soutenu le collectif pour stopper cette bétonisation et cette construction massive. Nous sommes impliqués et nous défendons le projet d'espace naturel pour les carrières de l'ouest.*
- 4- **Préserver la biodiversité** : préserver les continuités écologiques et les remettre en état dans chaque commune ; élaborer un plan territorial pour les mettre en cohérence et les développer ; préserver les trames vertes ; protéger le patrimoine paysager et les arbres ; adopter une charte de l'arbre ; voter un budget pluriannuel pour soutenir les actions de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité. *Nous souhaitons travailler en concertation avec les associations pour préserver la biodiversité, rechercher des trames vertes, informer et sensibiliser les Villemomblois ainsi que les écoliers par des ateliers et forums sur la biodiversité dans un lieu dédié.*
- 5- **Augmenter la place de l'eau** : répertorier et protéger les lieux humides ; multiplier les mares, fontaines et rivières urbaines ; restaurer des sols de pleine terre là où les surfaces artificielles ne sont pas nécessaires (parkings) ; encourager la récupération des eaux pluviales. *Cela rentre dans une démarche globale avec la prise en compte de l'eau. Une réflexion sur la récupération d'eau dans les constructions, déminéraliser les sols lorsque cela est possible et végétaliser, nous sommes dans une démarche vers plus de respect de notre environnement.*

- 6- **Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun** : définir un plan de renforcement des transports en commun ; mutualiser et mettre en cohérence les itinéraires des navettes municipales dans le cadre du territoire GPGE. Nous allons travailler avec l'ensemble des acteurs sur ce sujet pour avoir une cohérence entre les différents modes de mobilité comprenant les transports en commun. Nous devons développer des actions 'intermodalité Vélo-transports collectifs.
- 7- **Réduire la place de la voiture dans l'espace public et donner la priorité aux mobilités actives** (marche, vélo) : développer les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h, les cheminements doux et les zones de rencontre en centre-ville ; élaborer un plan de circulation global cohérent au niveau du territoire pour réduire l'usage de la voiture. Un plan de mobilité sera établi pour intégrer l'ensemble des déplacements et des mobilités. Il sera partagé avec les villemomblois. Ce plan permettra de retravailler nos centres villes et espaces publics. Piétonniser le dimanche certains secteurs et intégrer les pistes cyclables et les stationnements sécurisés pour les vélos.

- 8- **Elaborer le réseau de pistes cyclables**, dans le cadre du plan vélo régional, en collaboration étroite avec les associations d'usagers ; inscrire dans les documents d'urbanisme le doublement de la surface de stationnement à vélos dans les espaces publics et privés ; établir un plan des points noirs (coupures de continuités, franchissement de voie rapide, carrefours importants...) et agir en priorité pour les résorber ; voter un budget communal et territorial pluriannuel dédié au financement d'équipements cyclables (pistes, stationnement, locaux d'entretien, personnels de formation à la pratique du vélo...).[Nous souhaitons mettre en œuvre un plan vélo, création de pistes cyclables sécurisées en concertation avec les autres communes et le département afin d'avoir une continuité des cheminements. Travailler avec les associations comme la FUB, rechercher un stationnement adapté et sécurisé, mettre des stations de gonflage, faciliter l'installation d'un réparateur de vélo, voilà les grandes lignes de notre démarche sur le plan vélo.](#)
- 9- **Promouvoir le lien santé-environnement** : adopter la charte "Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens". Instaurer des contrôles de l'air réguliers. Mettre en œuvre le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en limitant la vitesse des véhicules, en traitant les chaussées et en supprimant les points noirs de bruits ferroviaires. [Nous nous engageons à traiter le dossier nuisances sonores et les points les plus bruyants comme le long de la ligne SNCF. Engager avec la SNCF un dialogue constructif afin de poursuivre le prolongement du mur anti-bruit vers VILLEMOMBLE. Pour l'air nous devons revoir et travailler avec Airparif pour développer et améliorer notre connaissance et le contrôle de la qualité de l'air. Comme sur d'autres sujets, une réflexion au niveau de l'EPT Grand Paris Nord Est devra être réalisée.](#)
- 10- **Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique** en créant ou en renforçant une structure d'information, d'accompagnement des ménages et des professionnels à la rénovation énergétique et d'orientation des ménages en précarité énergétique vers le conseil et les aides disponibles ; fixer un objectif de rénovation en haute performance de 10% des logements anciens d'ici la fin du mandat ; promulguer un arrêté d'interdiction de location des passoires énergétiques. [Nous allons créer un guichet énergétique afin d'informer, accompagner, soutenir les villemomblois pour rechercher et monter les dossiers pour des subventions et aides à la rénovation énergétique. Nous allons aussi sur les bâtiments communaux engager des travaux de rénovation énergétique. Nous engagerons dans ce cadre une réflexion sur la location des passoires énergétiques. Notre engagement est de traiter les logements insalubres, lutter contre les marchands de sommeil, et accompagner les propriétaires vers la rénovation énergétique des logements. Un adjoint au maire sera dédié à la transition énergétique de notre commune.](#)
- 11- **Réduire la facture énergétique** de la commune : mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation ayant pour objectif à terme 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. S'abonner à un fournisseur d'électricité issu de production renouvelable et définir un calendrier pour passer en deux mandatures à 100% de la consommation en électricité. [Notre politique sera de réduire notre facture énergétique, avec une rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, le remplacement de l'éclairage public par du led et la création d'un guichet d'information, d'aide et de conseil pour les villemomblois.](#)
- 12- **Mettre en œuvre une démarche "territoire à énergie positive"** en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable, notamment citoyenne, en faisant labelliser la démarche par Cit'ergie de l'ADEME et en intégrant le réseau CLER. [Rechercher dans le cadre de l'EPT des solutions pour l'énergie positive, étude sur la géothermie comme cela est engagé à Rosny. Notre programme sur nos engagements en matière de politique sur le climat, l'air et l'énergie peut effectivement rentrer dans la labellisation de Cit'ergie de l'ADEME](#)

- 13- **Proposer dans la restauration collective une alimentation biologique**, moins carnée, locale et équitable avec pour objectif de passer à 50% de produits bio durant la mandature. Notre projet sur la restauration collective est une intégration de 50% de bio et de circuit court. Pour les écoles, une concertation avec les parents d'élèves, la mairie et l'ensemble des acteurs sera réalisée pour mettre en place une commission des menus, pour adapter et respecter cet engagement.
  - 14- **Soutenir la création d'AMAP, d'exploitations agricoles** et de jardins familiaux sur le territoire GPGE. Cela est dans notre programme avec la recherche AMAP et favoriser l'implantation de jardins partagés.
  - 15- **Réduire les déchets** : organiser le tri sélectif dans les écoles, les bâtiments municipaux, sur les marchés ; améliorer le tri et la valorisation des biodéchets et le recyclage des plastiques ; favoriser le compostage dans l'habitat collectif ; éliminer les dépôts sauvages et verbaliser les contrevenants ; organiser au niveau du territoire la collecte des biodéchets et des déchets non ménagers pour les commerçants, les collectivités et les PME ; promouvoir la tarification incitative. Des campagnes d'information, d'éducation, de communication sur le tri sélectif, et la valorisation des déchets seront mises en œuvre, elles seront accompagnées avec l'EPT. Nous souhaitons un territoire impliqué et efficient sur cette question. Pour les dépôts sauvages, nous allons créer une brigade dédiée à la propreté avec un appui de la police municipale pour éradiquer ces incivilités.
  - 16- **Créer des ressourceries et recycleries**. Nous souhaitons travailler et soutenir des associations pour développer ce type de projet
-

- 17- **Réduire la pollution visuelle et lumineuse** : supprimer les panneaux illégaux ; limiter la place de la publicité dans l'espace urbain; arrêter les contrats de mobiliers urbains publicitaires ; proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité (RLP et RLPi) ; élaborer un RLPi autorisant un seul panneau pour des affiches ne dépassant pas 50 par 70 cm par tranche de 2000 habitants ; remplacer chaque panneau publicitaire par un arbre. [La pollution visuelle et lumineuse est effectivement une pollution qui est peut traité actuellement. Nous allons dans le cadre du PLUI réfléchir à une intégration plus forte de contrainte dans le cadre d'un RLPi. Comme nous l'avons indiqué précédemment, dès que cela est possible nous souhaitons la plantation d'arbres.](#)
- 18- **Limiter la lumière artificielle** : s'assurer que les enseignes commerciales et les bureaux respectent la loi et éteignent leur éclairage la nuit ; réduire la diffusion de la lumière de l'éclairage public vers le ciel et l'équiper de LED. [Dans le cadre de la rénovation énergétique, nous souhaitons engager la rénovation de l'éclairage public avec du led et faire respecter avec notre police municipal la réglementation sur les enseignes commerciales.](#)
- 19- **Adopter une charte "antennes relais", instaurer un moratoire sur la 5G** pour organiser la concertation ; rechercher les solutions d'exposition la plus faible pour la population ; protéger les lieux sensibles. [Nous respecterons la loi et les recommandations et prescriptions sur les installations des antennes. Concernant le moratoire sur la 5g nous n'avons pas les éléments nécessaires pour vous donner un avis définitif sur ce sujet.](#)
- 20- **Promouvoir les commerces de proximité et supérettes** : instaurer un moratoire sur l'implantation de zones de commerces ; réguler leur installation ; limiter leur extension. Adopter une réglementation environnementale pour la livraison des marchandises. [Redynamiser les centres villes, les rénover, retrouver une attractivité avec des commerces de proximité de qualité, commerces de bouches, restaurants, bio, circuit court. Cela rentre pleinement dans notre programme et notre volonté de changer notre ville.](#)
- 21- **Adopter un schéma de commandes publiques responsables**, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales, conformément à l'obligation légale quand le montant annuel d'achats publics est supérieur à 100 millions d'euros. [Oui, des clauses spécifiques seront mises dans nos consultations et appels d'offres.](#)
- 22- **Privilégier le financement éthique** pour les projets. Nous étudierons les différents modes de financement pour nos projets, néanmoins, notre programme est équilibré et ne devrait pas avoir besoin de financement. [Nous allons optimiser la gestion de notre commune, répondre aux différents projets pour obtenir des subventions. Le recours à l'emprunt n'est pas forcément notre approche, mais un financement éthique sera étudié en cas de nécessité.](#)
- 23- **Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation et d'initiative citoyenne**, de co-construction ; mettre à disposition du public tous les documents administratifs même en cours d'étude ; permettre aux administrés de s'approprier les projets en les intégrant en amont à travers des commissions, des réunions d'informations, en créant des lieux d'échanges animés par les associations et les élus ; renforcer la participation citoyenne auprès du territoire GPGE avec le Conseil de Développement (CODEV). [La démocratie participative est un axe fort de notre projet, conseil de quartier, élus de proximité, rencontre thématique avec les villemomblois, transparence sur les projets et études est notre objectif.](#)

